

Lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures en milieu portuaire



Session 1 : 11/06/25 - 12/06/25



2 jours - 14 h

Présentiel

Cedre, Brest



Personnels des ports, services de secours (sapeurs et marins pompiers), personnels de bases navales, de collectivités, de parcs marins et d'exploitation de terminaux pétroliers, marins de navires de pêche, de plaisance, de commerce ou militaires



Inter-entreprises
Apprenants :
Mini 8 – Maxi 20

Intervenants :
Cedre



Forfait pédagogique incluant pauses, déjeuners, EPI et consommables
1 950 € HT

Pour administrations françaises et SDIS
1 500 € HT

Option Forfait logistique (hôtel et transport sur place) : 370 € TTC



Vous êtes en situation de handicap ?
Pour un accueil dans les meilleures conditions, merci de contacter :
formation@cedre.fr

Objectifs

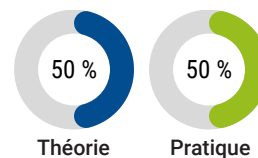
- Savoir réagir face aux déversements accidentels en milieu portuaire
- Anticiper le devenir et connaître le comportement des hydrocarbures une fois déversés
- Acquérir une connaissance concrète et pratique des stratégies et techniques d'intervention en milieu portuaire
- Sélectionner et déployer les moyens adaptés au contexte portuaire
- Se positionner dans le dispositif ORSEC/ POLMAR-Terre et infra-POLMAR
- Participer à l'élaboration de plans de première intervention

Contenu

- Introduction et exemples de pollutions survenues en zone portuaire
- Acteurs clés
- Rappel du cadre Infra-POLMAR et ORSEC/ POLMAR-Terre
- Comportement des hydrocarbures déversés et conséquences opérationnelles
- Stratégies générales de lutte
- Confinement-récupération sur les sols et les plans d'eau
- Protection d'exutoires
- Organisation de chantier et gestion des déchets
- Nettoyage des surfaces polluées
- Exercices pratiques

Pédagogie

- Cours théoriques en salle
- Retours d'expérience
- Démonstrations d'équipements
- Exercices pratiques avec déversement réel d'hydrocarbures
- Débriefings
- Ressources disponibles sur l'espace de formation en ligne du Cedre



Retours stagiaires

- 99,25 % de satisfaction en 2023

Évaluation des acquis



Questions orales



Exercice pratique et debriefing

Remise d'une attestation de formation individuelle

Pré-requis : aucun

Pour les administrations relevant de la DGAMPA ou de la Marine nationale, voir page dédiée aux inscriptions (p. 31)

Inscription : télécharger le formulaire via le QR code, compléter et envoyer à formation@cedre.fr

